

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon 1907/2006/EG, Art. 31

SEIFERT MORTIER DE JOINTOIEMENT

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

Nom du produit:	mortier de jointoiment
Emploi de la substance:	mortier prêt à l'emploi
Société:	ParexGroup nv Industriepark 18 – 9031 DRONGEN Tél.: 09/281.07.77 – Fax: 09/281.08.88 – E-mail: info@seifert.be Website: www.seifert.be
Renseignements Sécurité du produit:	ParexGroup nv
Numéro d'appel d'urgence:	+32 (0)70/245.245 (Centre anti-poison)

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique:	Mélanges.
Description:	Mélange des substances mentionnées à la : Mortier prêt à l'emploi avec du ciment Portland, Oxyde de fer, hydroxide de calcium.
Composants dangereux:	65997-15-1 ciment Portland, produits chimiques 50% Xi, R 37/38-43.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:



GHS05 corrosion – Lésions oculaires 1 - H318: provoque des lésions oculaires graves.



GHS07 – Irritations cutanées 2 – H315: provoque une irritation cutanée.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE:



Xi Irritant (R41: risques de lésions oculaires graves).

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R37/38: irritant pour les yeux et la peau.

Le produit contient du ciment et réagit avec l'eau de façon fortement alcaline, raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux. Contrairement à la poudre elle-même, peut le produit, lorsqu'il est mélangé avec de l'eau, des blessures graves à la peau humaine (combustion alcaline), surtout en cas de contact long avec la peau.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de la CE » (la dernière version valable).

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage:

Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne (La Réglementation sur les Produits Dangereux).

Pictogrammes de danger:



GHS05 corrosion

Description:

Danger.

Désignation des composants de danger pour l'étiquetage:

Ciment portland blanc.

Indications de danger:

H315: provoque une irritation cutanée.

H318: provoque des lésions oculaires graves.

Précautions:

P101: En consultant un médecin, toujours montrer l'emballage ou l'étiquette.

P102: Conserver hors de portée des enfants.

P103: Lire l'étiquette avant usage.

P280: Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et un appareil de Protection des yeux / visage.

P305 / P338 / P351: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

P310: Contacter immédiatement un médecin ou le Centre antipoison.

P321: Traitement spécifique requis.

P362: Enlever les vêtements contaminés et laver avant réutilisation.

P332 / P313: En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Données supplémentaires: /

Autres dangers:

Résultats PBT- et zPzB : PBT: non utilisable.

zBzB: non utilisable.

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales: Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et présenter cette fiche de sécurité.

Après inhalation: Donner l' air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l' eau. Enlever les vêtements immédiatement. Consulter un médecin et présenter cette fiche de sécurité.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux sous l' eau courante pendant plusieurs minutes en écartant bien les paupières. Consulter un médecin et présenter cette fiche de sécurité.

Après ingestion: Boire beaucoup d' eau et donner de l' air frais. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin et présenter cette fiche de sécurité.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Pas d' autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Pas d' autres informations importantes disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE

Mortier de jointoiment n' est pas inflammable.

Moyens d' extinction: CO₂, poudre d' extinction ou de jet d' eau.

Produits extincteurs déconseillés : Jet d' eau à grand débit.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d' urgence: Porter un équipement de sécurité. Eviter la formation de poussière. Veiller à une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l' environnement: Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l' eau de ruissellement ni dans les nappes d' eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recueillir par moyen mécanique.

Indications complémentaires:

Afin d' obtenir des informations pour une manipulation sûre : consulter le chapitre 7.

Afin d' obtenir des informations sur les équipements de protection personnels: consulter le chapitre 8.

Afin d' obtenir des informations sur l' élimination: consulter le chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter la formation de poussière. En cas de formation de de poussière: prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n' est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: En fonction de la catégorie de danger pour l' eau (voir WGK point 12), on respectera les règlements spécifiques aux pays pour le stockage des substances dangereuses pour l' eau.

Indications concernant le stockage commun: Non nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger de l' humidité et de toutes impuretés. Température de stockage recommandée : de 5°C à 45° C.

8. CONTROLE DE L' EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l' agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle:

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

N°CAS Désignation de la substance % Type

Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possible lors du traitement:

Valeurs limites générales pour poussière irritante (non classé ailleurs):

Poussière irritante inhalable: 10 mg/m³

Poussière irritante respirable: 3 mg/m³

Poussière quartz respirable (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m³

Remarques supplémentaires: les listes valides.

Contrôles de l' exposition:

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d' hygiène: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l' utilisation de produits chimiques. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux.

Protection respiratoire: Pas nécessaire si la pièce dispose d' une bonne ventilation. Filtre provisoire : Filtre P2. En cas d' exposition faible / de courte durée, utiliser un filtre respiratoire. En cas d' exposition intense / durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l' air ambiant.

Protection des mains: Gants de protection.

Matériaux des gants: Gants de coton imprégnés avec du nitrile.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Indications générales:

Aspect:	Forme:	Poudre fin.
	Couleur:	Selon le produit.
	Odeur:	Non caractéristique.
	Seuil olfactif:	Non déterminé.

Valeur pH:	Alcalin.
Changement d' état: point de fusion:	Non déterminé.
Point d' ébullition:	Non applicable.
Point d' inflammation:	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Pas inflammable.
Température d' inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Pas spontanément.
Danger d' explosion:	Pas explosif.
Limites d' explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminé.
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d' évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans / miscibilité avec de l' eau:	Durcit en cas de contact avec de l' eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Autres informations:	Aucune.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité:

Stabilité chimique:

Décomposition thermique / conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d' usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses: Réactions aux acides. Réagit au contact des métaux légers, en présence d' humidité, en formant de l' hydrogène.

Conditions à éviter: Pas d' informations importantes disponibles.

Matières incompatibles: Pas d' informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë: Effet primaire d' irritation:

De la peau:

Pas d' effet d' irritation .

Des yeux:

Effet fortement irritant avec risque d' une affection grave des yeux.

Sensibilisation :

Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires: Selon le procédé de calcul de la dernière Version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le Produit présente les dangers suivants: irritant.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité:

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans des compartiments de l' environnement:

Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarques:

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux. Il contient des substances qui provoquent une modification du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Autres indications écologiques:

Indications générales

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:

Recommandation

Le produit durcit 5 à 6 h. après l' adjonction d' eau et peut être éliminé ensuite sous forme de gravats.

Catalogue européen des déchets:

Code de déchets possible: le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

10 – 13 -11: déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 – 13 – 09 et 10 – 13 – 10.

10 – 13 – 14: déchets et boues de béton

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé:

Agiter les sacs minutieusement.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement type de l' ONU:

Précautions particulières à prendre par l' utilisateur:

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

Pas de produit dangereux d' après les dispositions ci-dessus.

Transport en vrac conformément à l' annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non applicable.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Evaluation de la sécurité chimique:

La évaluation de la sécurité chimique n' a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les indications sont fondées sur l' état actuel de nos connaissances, elles ne constituent pas une garantie quant aus propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes:

- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H318: Provoque des lésions oculaires graves.
- H335: Peut irriter les voies respiratoires.
- R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R41: Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche technique de sécurité:

ParexGroup nv (Industriepark 18 – 9031 DRONGEN – Tel.: 09/281.07.77).

Abréviations / acronymes:

- RID: Règlement International concernant le transport des marchandises Dangereuses par chemin de fer.
- ICAO: International Civil Aviation Organization.
- ADR : Accord Européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods.
- IATA: International Air Transport Association.
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.
- CAS: Chemical Abstracts Service.